



Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de la commune de La Grande Béroche,

considérant qu'il y a lieu de repourvoir un-e suppléant-e au Conseil général par suite de la démission de M. Nicolas Stucki au 21 février 2022 ;

vu les résultats de l'élection des autorités communales du 25 octobre 2020 ;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

arrête :

- Art. 1^{er} :** M. Pierre Alain Clerc, vient-ensuite de la liste du parti libéral-radical, est proclamé suppléant au Conseil général.
- Art. 2 :** Sa nomination prend effet au 9 mars 2022.
- Art. 3 :** Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition au conseiller proclamé.

Saint-Aubin-Sauges, le 9 mars 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président,
Hassan Assumani

Le secrétaire,
Tom Egger